

Lille, le **06 JUIL. 2022**

Messieurs les présidents,

Je vous prie de trouver sous ce pli, l'arrêté préfectoral du 06 juillet 2022 autorisant, au titre de l'article L181-1 du code de l'environnement, la modernisation de l'aéroport de Lille-Lesquin (Nord).

Celui-ci est à afficher en vos sièges de structure respectifs durant une période de un (1) mois minimum, à compter de leur réception.

À l'issue de cet affichage, je vous saurais gré de bien vouloir me retourner le certificat d'affichage joint dûment complété, daté et signé à l'adresse indiquée ci-dessous.

Annabelle CAPENDU, en charge de l'instruction de ce dossier se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire (tél : 03.28.03.84.00 – courriel : annabelle.capendu@nord.gouv.fr).

Je vous prie d'agréer, Messieurs les présidents, l'expression de mes salutations distinguées.

Le directeur départemental adjoint,


Guillem CANNEVA

Copie à Madame la responsable de la Mission métropole de la DDTM du Nord

P. J. : * Liste des destinataires du présent courrier
* Un arrêté préfectoral du 06 juillet 2022
* Certificat constatant l'accomplissement de l'affichage de l'arrêté préfectoral

Destinataire in fine

Réf. : **PE-632**

Adresse : 62 boulevard de Belfort, CS 90007 - 59042 LILLE Cédex
Tél. : 03 28 03 83 83 - Horaires d'ouverture et modalités d'accueil sur : www.nord.gouv.fr
Suivez-nous sur : facebook.com/prefetnord - twitter.com/prefet59 - linkedin.com/company/prefethdf/



**PRÉFET
DU NORD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires et de la mer**

**Autorisation environnementale
(au titre des articles L. 181-1 et L. 214-3 I du code de l'environnement)
relative à la modernisation de l'aéroport de Lille-Lesquin
sur le territoire des communes de Avelin, Fretin, Lesquin, Templemars et
Vendeville (Nord)**

Aéroport de Lille SAS

Liste des destinataires

Syndicat Mixte des Aéroports de Lille-Lesquin et de Métropole (SMALIM)
Monsieur Christophe COULON, président
Hôtel de Région
59555 LILLE Cédex

SIVOM Grand Sud de Lille
Monsieur François Xavier CADARD, président
89 rue roger Bouvry
59113 SECLIN

SCOT de Lille Métropole
Monsieur Francis VERCAMER, président
Centre Europe Azur - 323 avenue du Président Hoover
59000 LILLE

Métropole européenne de Lille
Monsieur Damien CASTELAIN, président
2 boulevard des Cités Unies CS 70043
59040 LILLE Cédex

Communauté de communes Pévèle-Carembault
Monsieur Luc FOUTRY, président
141 rue nationale - BP 63
59710 PONT-À-MARCQ

**Autorisation environnementale
(au titre des articles L. 181-1 et L. 214-3 I du code de l'environnement)
relative à la modernisation de l'aéroport de Lille-Lesquin
sur le territoire des communes de Avelin, Fretin, Lesquin, Templemars et
Vendeville (Nord)
Aéroport de Lille SAS**

Certificat d'affichage de l'arrêté préfectoral

Je soussigné, M _____,
président de _____
certifie avoir affiché en ma structure, durant un mois (soit du _____ au _____
sans interruption) l'arrêté préfectoral du 06 juillet 2022 relatif à l'autorisation mentionnée en objet.

Fait à _____,

le _____

(signature du président revêtue du cachet de la structure)

À retourner après un mois d'affichage à :

Monsieur le directeur départemental des territoires et de la mer
Service Eau Nature et Territoires – Unité Police de l'Eau
62 boulevard de Belfort - CS 90007 – 59042 LILLE Cédex